



## Conseil de sécurité

UN LIBRARY

MAY 12 1982

UN/SA COLLECTION

Distr.  
GENERALES/15073  
11 mai 1982  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 11 MAI 1982, ADRESSEE AU SECRETAIRE  
GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'AUTRICHE  
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous communiquer le texte de la  
déclaration ci-après :

"L'Autriche suit avec une vive préoccupation l'aggravation du conflit des  
îles Falkland (Malvinas) et déplore la perte de vies humaines qu'ont entraînée  
les hostilités.

L'Autriche tient à réitérer son appel à toutes les parties concernées  
pour qu'elles s'efforcent de trouver une solution pacifique au conflit sur la  
base de la résolution 502 (1982) et conformément aux principes de la Charte  
des Nations Unies.

A cet égard, l'Autriche exprime son plein appui au Secrétaire général de  
l'Organisation des Nations Unies dans les efforts qu'il déploie pour mettre un  
terme au conflit par un règlement négocié."

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente  
lettre comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

L'Ambassadeur extraordinaire et  
plénipotentiaire,

Représentant permanent de l'Autriche  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Karl FISCHER